



Paris, le 16 Mai 2013

5^{ème} Réunion avec le DG de VNF

La délégation **Force Ouvrière** était composée de Jean HEDOU (FEETS-FO), Joël LAINE (DT- Nord Pas de Calais), Dominique SCHIRMER (DT-Nord-Est), Thomas MOMBER (DT- Nord Pas de Calais), Richard HENRARD (DT-Centre-Bourgogne), Martine SIMON (DT-Nord-Est) et Sébastien BEUDAERT (DT- Nord Pas de Calais).

CGT, CFDT : présentes

UNSA : absente

Les points qui sont à l'ordre du jour :

- Projet d'accord relatif aux conditions d'exercice des fonctions syndicales au sein de l'établissement public administratif Voies Navigables de France.
- Présentation du rapport M. Alain MONTEIL sur les Maisons Eclusières,
- Questions Diverses.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Suivi des demandes des OS :

Force Ouvrière en préalable, exprime sa très vive inquiétude sur le devenir des OPA (Recrutement, déroulement de carrière et leur statut particulier notamment leur droit à pension « départ à la retraite »).

Force Ouvrière à la vue de l'arrêté du 24 avril autorisant au titre de l'année 2013 au sein du Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) le recrutement de personnel d'exploitation demande au DG à quelle date sera lancée cette procédure pour l'EPA-VNF et le nombre de poste mis au recrutement pour chaque Direction Territoriale.

Force Ouvrière alerte le DG de VNF sur l'urgence de rédiger comme annoncé lors de précédentes réunions une note sur les mouvements internes. Des cycles de mobilité pour certaines catégories de personnels sont actuellement en cours ! Le DG s'engage à rédiger et diffuser celle-ci sous 8 jours pour une entrée en vigueur immédiate.

Force Ouvrière demande la mise en place d'un lieu d'échange interne à VNF au niveau national avec les OS représentatives pour la concertation sur les listes de promotion (harmonisation entre D.T)

Le DG, propose et ce afin de ne pas créer une nouvelle structure interne, la réunion d'un Comité Technique « exceptionnel » avec comme ordre du jour unique « Harmonisation des promotions », les OS pourront mandater des experts en fonction des dossiers statutaires présentés.

Point n°1 Projet d'accord d'exercice du droit syndical à l'EPA VNF :

M. Xavier. BOULANGER (Secrétariat Général - Direction des Ressources Humaines et des Moyens) de VNF Présente le projet

Force Ouvrière se félicite de la rigueur de VNF quant à la tenue du calendrier. Concernant le projet d'accord et sa dernière version remise en séance, **Force Ouvrière** demande une suspension des débats afin de l'étudier et ainsi de pouvoir exprimer son avis.

A la reprise des débats, le projet de protocole est validé article par article. Chaque syndicat présent fait part de ses observations et amendements.

Le DG propose de suspendre les travaux pendant la pause déjeuner afin d'intégrer les différents amendements. Le protocole amendé et modifié est à nouveau présenté en début de séance de l'après-midi.

Force Ouvrière, après présentation de la nouvelle rédaction, estime qu'elle est en capacité de signer l'accord.

Avant de clore la séance, M. Marc Papinutti, Directeur Général de VNF, paraphe le protocole, Jean Hédou, Secrétaire Général de la Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services Force Ouvrière, présents lors des débats signent le protocole d'accord d'exercice du droit syndical à l'EPA VNF.

Point n°2 : Présentation Rapport «Monteil» sur les Maisons Eclusières

Compte-tenu de l'importance de ce dossier, ce point est reporté à la prochaine réunion du mois de juin.

Prochaine réunion

Le 20 Juin 2013